

L'ORPAILLEUR

PUBLICATION BIMESTRIELLE D'INFORMATION ET DE DEBAT DU
CENTRE DE RENCONTRES D'AIRE - LE LIGNON

No.4 + DU 15 MARS AU 15 MAI. + 1986



**En attendant la
maison de quartier :**

**à votre
service !**

centre de rencontres aire - le lignon

En attendant la maison de quartier : à votre service!

En 1971 L'Etat de Genève a publié une étude globale sur le développement de notre Canton pour les 30 années à venir. L'application de ces directives devait être complétée dans chaque commune par des études détaillées concernant tous les domaines d'intérêt public, en particulier l'ensemble des "prolongements sociaux de l'habitat", c'est à dire les équipements.

Entre 1972 et 1977 diverses études et rapports ont été réalisés sur Vernier, par des experts mandatés par nos autorités communales. L'aboutissement de ces recherches a été publié en juin 1979, dans un rapport dénommé "Plan Directeur de la Commune de Vernier".

Depuis cette date l'ensemble des aménagements et des nouvelles constructions, à charge des pouvoirs publics, doit être mis en place en accord avec les directives de ce "plan".

En ce qui concerne "l'ensemble de quartiers Aïre - Le Lignon", et dans le domaine des équipements socio-culturels nous trouvons les directives suivantes, sous l'appellation "besoins théoriques" :

1. Pour l'année 1985 :
 - construction de deux garderies de (200m²).
 - construction d'un centre culturel (2.000m²).
 - construction d'une salle de théâtre (500m²).
 - extension du centre de loisirs (150m²).
2. Pour l'année 1990 :
 - extension de la bibliothèque (100m²).
 - extension du centre social (300m²).
 - extension de la crèche (240m²).

Soit un total de 2.700m² pour les nouvelles constructions et un total de 790m² pour l'extension des lieux existants.

Si on regarde les échéances prévues pour 1985 cela représente 2.850m² et pour 1990, 640m².

Il est évident qu'à ce jour les 2.850m² de 1985 n'ont pas été construits et nous ignorons si des projets réels existent officiellement pour les 640m² de 1990.

Ces constats élaborés à partir de la lecture du "plan directeur" officiel, nous amènent à poser certaines constatations et observations :

1. Sans remettre en question les prévisions de développement mentionnées, nous constatons qu'il n'y a pas d'étude d'ensemble en ce qui concerne l'implantation de ces lieux, ainsi que l'articulation de leur fonctionnement,

alors qu'ils concernent tous un même domaine d'intérêt général : le socio-culturel.

2. L'absence de consultation des professionnels qui vont devoir travailler dans ces lieux et les faire fonctionner est une constante dans l'absence de politique officielle dans ce domaine.

3. Il faut croire que les erreurs anciennes dans le domaine des équipements du quartier n'ont pas servi d'expérience, à savoir : des projets provisoires (préfabriqués) qui deviennent définitifs, éclatement des différents lieux, non coordination entre les différents lieux existant ou à construire.

Face à la continuité de cette réalité que nous estimons contraire aux intérêts du quartier, nous avons essayé de dépasser ces analyses officielles sectorielles en proposant un projet d'ensemble (Maison de Quartier du Lignon) qui devrait apporter la solution à une situation en dégradation permanente dans le domaine des besoins socio-culturels de la population d'Aïre - Le Lignon.

En attendant les prises de position de nos autorités, à ce jour, leurs positions officielles nous permettent de penser que la crédibilité de nos analyses est suspectée d'irréalisme et de contraire aux intérêts de la population.

Forts de notre expérience et de données réelles à partir de l'analyse du quartier, nous affirmons que nos propositions (enrichies des avis des groupements et des habitants) sont les plus cohérentes pour l'amélioration des services à la population et le besoin de faire en sorte que notre quartier devienne une Cité à part entière, propre à satisfaire les besoins de ses habitants dans les domaines du social, du culturel et des loisirs.

En attendant que notre projet de Maison de Quartier devienne réalité, grâce à l'appui et aux pressions de la population consciente de son avenir, nous allons essayer de maintenir notre politique de service public.

Nous sommes conscients que ce choix comporte de grandes limitations dans son application surtout inhérentes à l'exigüité de nos locaux et à l'impossibilité de nous développer. Malgré tous ces handicaps, notre Centre est ouvert pour la réalisation de tous les projets des habitants, à titre individuel ou collectif.

Le Centre Social du Lignon

un centre "ex-centré"

1. Les mandats constitutifs du Centre Social du Lignon.

Le CSL dans ses activités dépend de deux mandats d'autorité, l'un de l'Hospice Général et l'autre de la Commune de Vernier, le premier mettant à disposition le personnel, alors que le second lui procure les locaux.

Le mandat de l'Hospice Général :

La Loi genevoise sur l'assistance publique (J.6.1.) confie celle-ci à l'Hospice Général, institution genevoise d'action sociale polyvalente, et précise aussi que l'Hospice contribue à l'information sociale.

Il faut préciser que l'Hospice Général était présent avec le Bureau d'Information Sociale (information et action sociales non liées à l'assistance) au Lignon bien avant que cette loi, modifiant les compétences des différents organismes, n'entre en vigueur (1er janvier 1981).

Le mandat des autorités communales :

Le règlement de la commission des centres sociaux de Vernier suggère : de coordonner l'action générale sur l'ensemble de la Commune, d'être un lieu de réflexion et d'information, de contribuer à la solution des problèmes sociaux, la commune chargeant l'Hospice Général de l'animation et du bon fonctionnement des centres sociaux.

Le CSL est donc un organisme décentralisé dont le champ d'activités se caractérise par une double orientation : en tant que prolongement collectif de l'habitat, il répond aux "commandes locales" et en tant que regroupement de services sociaux, il fournit des prestations liées à des "commandes centrales" (prestations de services localisés en ville).

2. Le rôle d'un Centre Social de quartier.

Trois groupes de partenaires sont directement concernés par le fonctionnement et le champ d'activités du Centre : la population locale, les autorités communales, et les services sociaux y fournissant des services. La politique d'un tel équipement devrait privilégier en permanence les demandes du quartier. Un centre de quartier devrait être accessible à chacun. Il est un lieu de rencontres, d'échanges et d'entraide. Il vise à promouvoir la qualité de vie et la justice sociale dans le cadre d'une politique sociale globale.

Les objectifs généraux du Centre sont de :

- répondre aux besoins sociaux, médico-sociaux, culturels, différenciés de la population, par l'accueil et l'information sociale, l'action sociale individualisée, l'action sanitaire, l'action sociale collective;

- rassembler les informations susceptibles d'intéresser la population;
- faciliter les communications et les relations entre les habitants;
- être un lieu de rencontres, de réunions;
- participer à l'animation sociale du quartier, en étroite relation avec les organismes et groupements locaux;
- etc...



3. L'avenir du Centre Social du Lignon.

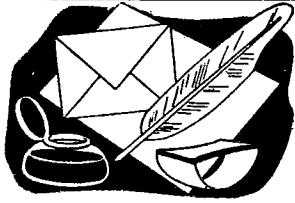
Lors d'une réflexion menée à fin 1985, l'équipe des travailleurs sociaux de l'Hospice Général a constaté que nous ne répondions plus à certains objectifs figurant ci-dessus. D'une part, sur le plan géographique où, situé au 4ème étage à un bout de l'Y de la Cité, nous sommes difficilement accessibles et, d'autre part, sur le plan de l'animation sociale du quartier où nous retrouvons notre position isolée. Dès lors, notre participation active à une future maison de quartier apparaît comme une évidence, tant pour être plus accessibles à l'ensemble de la population que pour participer à la vie collective de notre grand ensemble.

Nous désirons donc, par divers moyens (le projet de la maison de quartier en est un), donner la possibilité à la plupart des habitants de se "réapproprier" le Centre Social.

Pour ce faire, nous allons :

- améliorer l'accueil et l'information sociale;
- reprendre le contact avec les différentes associations de quartier;
- diffuser des articles d'information et de réflexion dans "L'Orpailleur";
- poser des panneaux d'information;
- etc...

Nous restons aussi ouverts à toutes suggestions que vous voudrez bien nous faire.



Le courrier des lecteurs

Totalitarisme liberal

Le 4 février dernier, lors du Conseil Municipal de Vernier, Monsieur Pierre Ronget, conseiller municipal libéral, a interpellé le Conseil Administratif, pour que celui-ci prenne des mesures contre le journal "L'Orpailleur".

Motif : ce journal, subventionné par la Commune, a publié un communiqué du Parti du Travail, et donc, selon M. Ronget, a, implicitement, pris position politiquement.

Ce que M. Ronget a oublié de préciser, c'est que ce communiqué du P.d.T. informait le peuple de Vernier du retard scandaleux que prenait une pétition, pour la construction d'une piscine couverte et d'une patinoire dans le quartier du Lignon, lancée par le parti précité et signée par un grand nombre de citoyens. De ce fait, ce communiqué devenait une information et non pas un tract idéologique.

Une nouvelle fois, Pierre Ronget démontre son intolérance politique et sa légèreté de jugement sur la liberté d'expression.

Plutôt que de jouer au comité de censure, M. Ronget devrait comprendre que le but de ce journal est, avant tout, de devenir un moyen d'information et de débat au niveau communal. De plus, il aurait pu voir que le communiqué n'engageait en rien la rédaction et que les autres organisations politiques, associations, groupements ou clubs sportifs pouvaient, eux aussi, publier leurs écrits.

En aucun cas, il y a prise de position politique de "L'Orpailleur". Le seul objectif, de ce conseiller municipal libéral, est de discréditer le Parti du Travail en faisant de l'anticommunisme primaire et de démolir une équipe d'animateurs dynamiques qui élabore un excellent journal, qu'une grande partie des Verniolans lisent avec plaisir et sans être conditionnés.

En conclusion, j'espère que le Conseil Administratif ne se laissera pas manoeuvrer par M. Ronget, et que, "L'Orpailleur" vivra, encore longtemps, pour permettre aux Verniolans de mieux être informés et de débattre plus librement (et non pas libéralement) des sujets qui leurs tiennent à coeur.

CHRISTIAN BRUNIER

L'Orpailleur

En regardant cette première page (Vos associations ? - No. 3 -), c'est à se demander ce que au fond vous désirez encore fonder. Peut-être, un signe des temps. Les mas-

se média existent encore, mais comme toute chose leur temps est compté et elles passeront aussi accomplissant leur mission : la destruction. Tout vouloir sans connaissances des choses, sans connaissances spirituelles comporte de terribles conséquences.

Malheureusement cet ORPAILLEUR le montre bien, cette pauvreté d'esprit. Que refonder et construire de nouveaux centres et divertir, distraire et amuser les masses. Et pourtant à l'oeil nu l'on voit l'avenir si proche et désastreux.

Malgré tout, je regarde volontiers cet ORPAILLEUR qui m'aide à suivre l'évolution. Autrement ce qui m'intéresse le plus, c'est l'individualité, l'être humain entier avec ses trois parties et cherchant à comprendre sa vie, son destin, car à chacun sa propre biographie. C'est en s'intéressant à l'autre qu'on lui aide le plus.

Merci pour ce journal, et recevez, ORPAILLEUR, mes salutations distinguées.

E.THONEN

A l'Orpailleur

Comme je me suis rendu compte, le Conseil communal de Vernier, ne plait pas du tout au Parti du Travail. Le dit parti n'omettant jamais de traiter nos autorités de bourgeois.

Je ne vois pas donc pourquoi notre Commune devrait s'endetter pour une cause qui ne serait qu'un gouffre.

Il faudrait quand-même savoir qu'il existe une grande piscine et une patinoire aux Vernets, où il y a toujours beaucoup de place, surtout en hiver, le coût des entrées est très modeste.

J'aimerais bien savoir, combien de personnes, qui ont signé cette pétition du Parti du Travail, mettent leurs pieds dans une piscine ou dans une patinoire.

Il serait tout autre, si le Parti du Travail voudrait financer le projet en question.

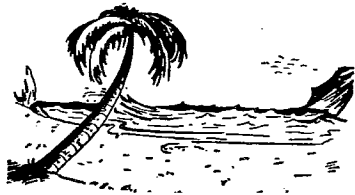
Recevez, Orpailleur, mes salutations distinguées.

ANNIE STOLL

Remarques

Continuez ainsi, c'est parfait . . .

Je suggère une rubrique "lettres des lecteurs" où l'on pourrait donner des suggestions pour améliorer certains aspects de la vie au Lignon. Par exemple : bruits, parkings, petits vols, etc.



Le coin du Robinson

Enfants 7-12 ans

Le passage de l'hiver au printemps sera marqué de plusieurs événements au Jardin Robinson du Lignon.

Le jeudi 20 mars : avec les enfants du Terrain d'Aventures de Lancy-Voirets, nous glisserons une dernière fois sur les pentes enneigées : une course de "bouées sur neige" sera organisée. Les grosses chambres à air gonflées à bloc glissent et tournent, plus moelleuses et confortables que les luges et les bobs . . .

Le jeudi 27 mars : une première sortie à vélo où l'on espère voir pointer dans l'herbe les premiers crocus et pourquoi pas... de gros oeufs colorés . . . Viens réparer ton vélo engourdi par l'hiver le samedi 22 mars et jeudi . . . en route . . .

Vacances de Pâques : durant les vacances de Pâques, le Jardin Robinson sera fermé les vendredi 28, samedi 29, dimanche 30 et lundi 31 mars. Permanence animaux de 11h. à 12h. comme tous les dimanches.

Dès mardi 1er avril nous démarrerons les activités et tous les enfants sont conviés à participer à la préparation d'une surprise vidéo-télévisée pour l'Assemblée Générale du Jardin le 23 avril. Vous qui avez participé à une ou plusieurs activités durant cette année, nous collecterons nos souvenirs et les mettrons en forme pour raconter "l'année du Jardin".



Ecoles du Lignon 20 ans

Anciens élèves qui avez usé vos fonds de culotte sur les bancs de l'école en 1966 et 1967 au Lignon, inscrivez-vous pour la soirée du vendredi 13 juin 1986.

Buffet-apéritif à partir de 18 heures à la Salle des Fêtes du Lignon. Dès 20 heures: spectacle, au même endroit.

Pour les inscriptions, envoyer une carte avec : nom (+ nom de jeune fille), prénom, classe de, degré, adresse, téléphone; au plus tard le 15 avril à :

ECOLE LIGNON II
CITE DU LIGNON - 1219 LE LIGNON

N'oubliez pas "A.G."

PARENTS, N'OUBLIEZ PAS :

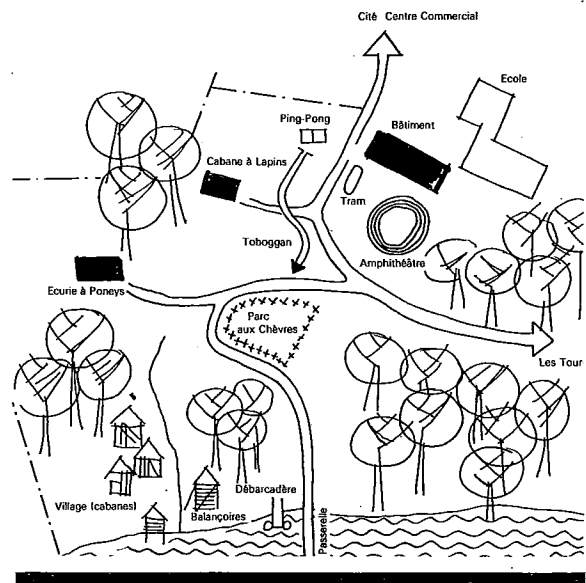
**ASSEMBLEE GENERALE DU
JARDIN ROBINSON DU LIGNON
LE 23 AVRIL A 20H.30 AU JARDIN**

Tous les parents d'enfants inscrits au Jardin sont membres de droit de l'Association et ont leur mot à dire . . .

Au plaisir de vous recevoir . . .

**JARDIN ROBINSON DU LIGNON
TELEPHONE : 96 70 66**

L'EQUIPE D'ANIMATION DU
JARDIN ROBINSON DU LIGNON



Centre Social

Le Centre Social du Lignon est ouvert à toute la population : de 8h. à 12h. et de 14h. à 18h. (du lundi après-midi au vendredi).

Vous y trouverez également :

--- SSID (Service des Soins Infirmiers à Domicile) : chaque jour de 11h.15 à 12h. Le jeudi de 14h. à 16h. pesée des nourrissons.

--- Permanence Juridique : tous les mercredis de 16h.30 à 18h. sur rendez-vous.

--- Permanence des PFI (Placements Familiaux et Institutionnels) : les mercredis de 14h. à 15h.30.

**CENTRE SOCIAL DU LIGNON
78, avenue du Lignon (4ème)
Téléphone : 96 63 11**



Nouvelles du Centre de Rencontres

Votre Centre de Rencontres rénové (matériel et locaux), ce sera l'heureuse réalité de l'ouverture automnale . . .

Avec un taux de fréquentation annuel d'environ 25.000 journées/personnes depuis près de 10 ans, notre bâtiment s'est passablement dégradé.

Profitant de cette rénovation indispensable, certaines transformations seront également effectuées avec comme principaux objectifs de pouvoir améliorer la coexistence (au même moment) de différentes activités et par là-même leur qualité et leur fonctionnement, de favoriser ainsi la convivialité, ainsi que de rationaliser le travail administratif.

Transformations dans les locaux :

1. **Salle disco :** création d'un mur et d'une double porte, ce qui permettra la construction d'un sas phonique entre la salle disco et les autres pièces.
2. **Module sous-sol droite :** nouveau partage de l'ensemble avec la création d'un "foyer jeunes" de 30 m². et d'un atelier de 17 m². pour le bricolage.
3. **Bureau :** suppression du "coin-salon T.V." pour l'extension du bureau à 30 m²., ce qui permettra l'intégration du bureau du "centre aéré", supprimé dans le sous-sol.
4. **Salle d'informatique :** changement de l'emplacement de la porte afin d'isoler cette pièce de la porte d'entrée principale.
5. **Foyer :** création d'un bar en dur avec les aménagements divers nécessaires : frigos, éviers, machine à café, etc.

Rénovation des locaux et du bâtiment :

Il sera procédé à :

- peinture des murs et plafonds;
- remplacement des moquettes et des sols plastiques;
- ravalement des façades;
- réfection de l'étanchéité du toit;
- installation de nouveaux stores.

Une partie des travaux sera pris en charge par l'équipe d'animation (déménagements, démolitions, peinture, décorations...), l'autre sera confiée à des entreprises mandatées par nos autorités, que nous profitons ici de remercier pour leur appui.

Pour réaliser ces travaux, le Centre sera fermé d'avril à août. Nous sommes conscients que cela causera certains désagréments dont vous voudrez bien ne pas nous en tenir rigueur.

En ce qui concerne l'accueil des jeunes, des solutions de rechange ont néanmoins été prévues. D'une part, et grâce à la collaboration de la Maison des Jeunes du Lignon (Disco-Bull), nous pourrons développer un accueil les jeudis et samedis après-midi dans ses locaux, assuré par nos moniteurs et nous mettrons également à disposition un moniteur supplémentaire pour les mercredis et vendredis soirs, ainsi que du matériel; d'autre part nous allons organiser des sorties nautiques (planche à voile) à Port-Choiseul (Versoix).

Voilà, nous pensons que chacun pourra trouver sa place et s'y sentir à l'aise grâce à la future séparation des divers espaces, et que, par la suite, l'accueil n'en sera que meilleur . . .

Alors, à très bientôt . . .

L'EQUIPE D'ANIMATION DU
CENTRE DE RENCONTRES
D'AIRE - LE LIGNON

Centre Aéré de Vernier

A la rentrée des vacances de Pâques, chaque enfant scolarisé sur la Commune de Vernier recevra par la poste notre dépliant, 17ème édition du Centre Aéré (Camps de Sézegnin et de Frangy).

Pour tous renseignements, notre secrétaire Michèle Fuchs, se tient à votre disposition du lundi au vendredi et de 14h. à 18h., au téléphone 96 16 76.

Nouvelles de la Maison de Quartier

Nous vous avons promis pour ce numéro de L'ORPAILLEUR, les résultats du questionnaire "Une Maison de Quartier au Lignon ? Votre Maison ?", ainsi qu'un compte rendu du débat du 29 janvier, ainsi que du courrier et des interventions à propos de l'exposition.

Un surcroît de travail nous en a empêchés, mais soyez assurés que L'ORPAILLEUR du mois de mai (No. 5) reflètera toutes ces positions.

Par ailleurs, notre Association responsable de ce projet statuera sur les suites à y donner lors de son Assemblée Générale annuelle du jeudi 20 mars.

Centre de Rencontres d'Aire-

Le Lignon "Nos activités"

En raison des transformations/rénovations de nos locaux, nos propositions pour ce trimestre (avril-mai-juin) seront malheureusement restreintes, à savoir :

Ateliers enfants

LOGO No. 10

Découverte de l'informatique au moyen d'une tortue qui se déplace sur l'écran au bon vouloir de l'enfant. Utilisation des couleurs et traitement des listes (mots). Les mardis de 16h.30 à 18h.30 et les jeudis de 9h. à 12h. et de 16h. à 19h. : une heure de cours à choisir dans ces plages de temps.

BASIC No. 11

Initiation à l'informatique au travers du langage BASIC; jeux; découverte d'un logiciel de dessin (DAO). Les mercredis de 17h.30 à 19h. et les vendredis de 17h.30 à 19h.

Inscriptions ateliers

Le prix de chaque atelier est de Frs. 50,-
Chaque cours se compose de 10 séances.

Début des activités : semaine du 7 au 12 avril.

Pour vous inscrire, remplissez le bulletin d'inscription (au bas de cette page) en mentionnant le "No." du cours, et pour les ateliers No. 10 - 11 - 22, le jour et l'heure choisis.

Renvoyez rapidement ce formulaire à notre adresse.

NE TARDEZ PAS A VOUS INSCRIRE . . .

Ateliers adultes

BASIC I No. 22

A quoi servent les micro-ordinateurs ? Apprentissage du langage BASIC. Découverte de logiciels. Les mardis de 20h.30 à 22h. et les vendredis de 19h. à 20h.30.

JARDINAGE No. 20

Il nous reste 3 parcelles de 12 m2. chacune à distribuer pour l'année 1986. Prix : Frs. 20,--.

GRAVURE SUR VERRE No. 24

Les mardis de 14h. à 16h.

TRICOT - CROCHET COLLAGE DE TISSUS No. 25

Les mardis de 14h. à 16h.

Accueil adolescents

Pour maintenir un lieu de rencontres, réservé aux adolescents et adolescentes, nous allons augmenter les heures d'ouverture de la Maison de Jeunes du Lignon (Disco-Bull) que nous profitons ici de remercier, en mettant à disposition des moniteurs et monitrices, ainsi que du matériel.

Alors prenez le chemin de Disco-Bull les mercredis soirs, jeudis après-midi, vendredis soir, samedis après-midi et samedis soir

Pendant les travaux, pour tous renseignements ou informations, les animateurs Jacques André Vulliet, Carlos Xohan Diaz et Michel Martin se tiennent à votre disposition du lundi au vendredi et de 14h. à 19h. dans nos locaux, ou par téléphone au 96 92 66.

BULLETIN D'INSCRIPTION POUR LES ATELIERS

Nom : Prénom :

Adresse :

Né le : Téléphone :

Inscription pour atelier No.: Signature :

Pour ateliers No. 10 - 11 - 22 (jour et heure) :

Concernant notre quartier nous avons lu pour vous

JOURNAL DE GENEVE DU 18 FEVRIER

"Conscients du manque de lieux de rencontres dans le quartier, Mme. Schmid (Conseillère Administrative) annonce, en revanche, qu'une solution est en passe d'être trouvée: - Ce ne sera pas un nouveau bâtiment, mais un lieu déjà existant, susceptible d'accueillir diverses activités. -"

Cette explication fait partie d'un article qui présente notre projet de Maison de Quartier pour Le Lignon. A ce propos, nous permettons les interrogations suivantes :

1. Quel est ce lieu existant envisagé par la Commune pour y installer "diverses activités" ?
2. Quelles sont ces "diverses activités" ?
3. Quelles études ont été faites sur le quartier concernant des "diverses activités", et à propos de ce "lieu déjà existant" ?
4. Quelle information officielle a été faite au sein de la population du quartier à ce sujet ?
5. Doit-on s'abonner au "Journal de Genève" pour être informés des projets communaux concernant notre quartier ?

PUBLICATION DE L'INSTITUT D'HYGIENE

L'Institut d'Hygiène Cantonal vient de publier une étude "Enquête sur les nuisances olfactives dans la Commune de Vernier". Ce travail peut être commandé (gratuitement) au téléphone 28 75 11.

La présentation de cette étude par le Service Cantonal d'Ecotoxicologie est la suivante :

"Depuis de nombreuses années notre service est sollicité par les Verniolans qui se plaignent d'être incommodés par des odeurs nauséabondes répandues aux alentours de leur domicile."

"Afin de répondre de manière plus exhaustive à ces demandes de notre service, dont

une des missions est de contrôler la qualité de l'air, a mis sur pied en 1983, une enquête auprès de la population concernée. Ce rapport fait état du déroulement de cette enquête et donne un premier bilan relatif à l'ensemble des observations olfactives réalisées par les habitants de Vernier."

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION DES LOCATAIRES DE LA GRANDE TOUR DE JANVIER 1986

En page deux nous trouvons une liste des fréquences radio à régler par les utilisateurs de l'antenne radio collective de la Grande Tour. A ce propos, nous nous permettons deux remarques :

1. Radio Cité (93.85) a arrêté ses émissions en octobre 1985 ? ? ?
2. R.G.I. (88.4) ne figure pas sur cette liste. R.G.I. n'est peut-être pas un des "postes les plus écoutés" selon les critères de cette Association. Mais, une bonne information de quartier ne doit pas seulement être "informatrice", mais elle doit aussi favoriser les divers aspects de la vie associative; dans ce cas, R.G.I. est la seule radio au service de toutes les initiatives liées à la vie communautaire.

LA TRIBUNE DE GENEVE DU 27 FEVRIER

Dans un article concernant la vie de l'Association des Intérêts d'Aire - Le Lignon, nous trouvons un appel à tous les habitants pour qu'ils s'intègrent au Comité de cette association de notre quartier :

"Sont bienvenues les personnes qui s'intéressent à la vie du quartier et qui sont prêtes à donner de leur temps sans escompter.... des honneurs, de la gloire, ou de l'argent."

Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec le Président de cette association au téléphone 96 35 10.



Chemin Nicolas-Bogueret
1219 Le Lignon - Suisse

Ce No. 4 de "L'ORPAILLEUR" a été réalisé par l'équipe d'animation du Centre de Rencontres d'Aire - Le Lignon. Les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

Pour nous aider financièrement, par vos dons, versez à :
BSCD - Ccp 12-4516 (cpte. ACRAL - 429.295.10.3)

Nos pages sont à votre disposition pour : courrier des lecteurs, articles, petites annonces, informations, etc.
Pour le No. 5, dernier délai d'envoi : le 9 mai 1986

DE NOUVEAU AVEC VOUS LE 20 MAI 1986

Imprimerie du Cachot

Imprimé en Suisse